

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la société

Exploration Goldflare inc.
458, boul. des Laurentides
Piedmont (Québec)
J0R 1K0

Rubrique 2 Date du changement important

5 novembre 2021

Rubrique 3 Communiqué

5 novembre 2021

Rubrique 4 Résumé du changement important

Placement privé totalisant 612 505 \$.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

Le 5 novembre 2021, Exploration Goldflare inc. a procédé la clôture d'un placement privé par actions accréditives de 612 505 \$ qui a été offert à des investisseurs admissibles à un prix de 0,055 \$ l'unité (1 unité = 1 action ordinaire + ½ bon de souscription permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,065 \$ par action, pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement). L'émission totalise 11 136 451 actions accréditives. Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à une période de conservation de quatre (4) mois et un (1) jour.

Trois initiés ont participé au Placement, pour lequel Goldflare paiera, par ailleurs, des honoraires d'intermédiaire de 13 800 \$.

Le produit du placement sera utilisé pour financer des « frais d'exploration au Canada » (« FEC ») (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada) sur des claims miniers de la Société situés au Québec, notamment sur ses propriétés Aiguebelle-Goldfields, Syénite Condor et Duplessis-Agar. Ainsi, la Société acceptera de renoncer à ces frais d'exploration au Canada, en faveur des investisseurs participant au Placement, avec une date effective d'au plus tard le 31 décembre 2021.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 - Confidentialité de la déclaration de changement important

Non applicable

Rubrique 7 Information omise

Aucune.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Serge Roy, président du conseil d'administration

Rubrique 9 Date de la déclaration

11 novembre 2021